



Remboursement achat en magasin sur commande

Par **nasio**, le **18/04/2009** à **19:44**

Bonjour,rrnrnJe vous explique mon problème: J'ai commander dans un magasin de moto un pot d'echappement. Le vendeur ma fait un geste commercial et ma garanti un délai de livraison d'environ une semaine. (Je n'ai eu que la facture et les délai n'étaient pas inscrit dessus). La semaine suivante, les délais étaient passés d'une semaine à 2 semaine voir 3.... Je décide d'annuler la commande et il accepte. Il me rembourse donc 500 € en chèque et il restait 250 € a remvbourser car j'avais payer une partie en carte bleue et l'autre en chèque (ma carte ést plafonné a 500€). Le vendeur me dit "repassez dans 15 jours afin que je vous rembourse le reste (Partie chèque)". rnJ'y suis retourné hier et la il me dit qu'il l'a reçue le pot d'échappement et qu'il ne me rembourse pas le reste....rnQuel est mon recours? je me retrouve donc avec une nouvelle facture indiquant que j'ai payé 250 € et qu'il reste 500 € a régler si je veux obtenir le pot d'échappement. rnAi je le droit au 7 jours de rétractation si je regle entierement?rrnrnMerci pour votre aide,